

m'avez vous dit déjà, je m'efforcerai de mettre ce *dicton* en pratique, et, Dieu aidant, j'aime à espérer que mes efforts ne seront pas inutiles.

Mais à ce besoin spirituel, je dis qu'il faut joindre le besoin temporel. Il faut bien une petite résidence pour le missionnaire ? Où se logera-t-il sans cela ? Il ne saurait, comme ces saints anachorètes dont nous admirons la vie, se contenter d'une petite caverne creusée dans le flanc de quelque rocher ; certes, la chose serait beaucoup plus simple et surtout moins dispendieuse ; mais pour notre pays de glace, ce genre de demeure n'est pas du tout commode. Il ne faut pas non plus penser qu'à nous, il faut aussi, Monseigneur, que nos fidèles aient leur maison, maison de prière, qui sera en même temps la maison de Dieu, puisque notre bon Sauveur d'ignera y habiter nuit et jour tout aussi bien que dans les somptueuses églises élevées par la foi des fidèles dans nos contrées de foi et de civilisation.

Cette maison de pierre presse autant que la résidence du missionnaire. Vous le savez, Monseigneur, il n'y a pas que la tribu des Esquimaux qui fera partie de notre mission naissante, mais il y a celle encore des Loucheux, dont la majorité a déjà embrassé le christianisme et ils sont de fervents chrétiens.

(A suivre).

CHRONIQUE

AVIS

Par ordre de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, l'unique Oraison de *Mandato* sera dorénavant celle No 12 PRO QUACUMQUE NECESSITATE.
Communiqué de l'archevêché.

* * *

Par décision de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, ont été nommés :

MM. J. Lafortune, vicaire forain, No 18.

J. E. Donnelly, curé de St-Antoine à Montréal.

J. Desrochers, vicaire à St-Rémi.

J. Reid, vicaire au Sacré-Cœur.

* * *

Par Monseigneur l'Archevêque de Montréal, à la cathédrale, le 5 juillet 1891, ont été ordonnés :

Tonsure : Hubert Baudoin, Montréal.